



Université d'Abomey-Calavi

FAculté des **S**ciences **H**umaines et **S**ociales

(FASHS)

ANNALES DE LA FASHS
Edition spéciale

Les Actes JPO 2023

Volume II

**HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE, SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE,
PHILOSOPHIE, SCIENCE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

Décembre 2023

Adresse de contact

Annales de la FASHS

*Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS), 01 BP 526
Cotonou, Rép. du Bénin, Tél./Fax +229 21360074*

Adresse de soumission d'articles

annaes.fashs.uac@gmail.com

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.



ANNALES DE LA FASHS

Revue publiée par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

COMITE DE PUBLICATION

Directrice de publication : Professeure Monique OUASSA KOUARO

Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef : Professeur Charles Lambert BABADJIDE

Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Rédacteur en Chef-adjoint : Dr (MC) Joseph P.N. SAHGUI, Vice Doyen FLASH ADJARRA

Vice-Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) Adjarra

Coordonnateur Délégué et Rapporteur scientifique : Professeur Vincent O. A. OREKAN,
Service Coopération, Planification & Communication de la FASHS

Secrétariat et mise en page :

Dr (MC) Dieudonné A. AWO, *Chef Division Communication SCPC/ FASHS.*

Dr Friard HOUNDJI, *Secrétaire général de la FASHS*

Mme Miranda Audrey GNONLONFOUN, *Chef Service Informatique de la FASHS*

M. Habib ALLASANE, *Chef Secrétariat Administratif FASHS*

M Abel ADEGBOLA, *Secrétariat Particulier du Doyen*

Dr Clément ADJIRE, *Assistant au LABEE*

Drs Josiane Nadège KPOHA, *LABEE*

CONSEIL SCIENTIFIQUE

N'BESSA Benoît (Professeur Emérite), HOUNDÉNOU Constant (Professeur Titulaire), HOUNSOUNON-TOLIN Paulin (Professeur Titulaire), CLÉDJO Placide (Professeur Titulaire), DOSSOU GUÈDÈGBÉ Odile (Professeure Titulaire), OGOUWALÉ Euloge, (Professeur Titulaire), TENTÉ A.H. Brice (Professeur Titulaire), VISSIN Expédit Wilfrid (Professeur Titulaire), AMOUZOUVI H. Dodji (Professeur Titulaire), KPATCHAVI Adolphe (Professeur Titulaire), TOHOZIN Antoine Yves (Professeur Titulaire), BAKO-ARIFARI Nassirou (Professeur Titulaire), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), ORÉKAN O. A. Vincent (Professeur Titulaire), ADANHOUNME Eustache (Maître de Conférences), ODOULAMI Léocadie (Professeure Titulaire), AZONHE Thierry (Professeur Titulaire), DJOSSOU SEGLA Ariane (Maître de Conférences), GIBIGAYE Moussa (Professeur Titulaire), HEDIBLE C. Sidonie (Professeure Titulaire), HOUNGNIHIN Roch A. (Maître de Conférences), IMOROU Abou-Bakari (Professeur Titulaire), OUASSA KOUARO Monique (Professeure Titulaire), TCHIBOZO Romuald (Professeur Titulaire), TOKO I. Ismaëla (Professeur Titulaire), VIGNINOUS Toussaint (Professeur Titulaire), YABI Ibouaïma (Professeur Titulaire), de CHACUS Sylvie (Maître de Conférences), HOUNMENOU Jean-Claude (Professeur Titulaire), HOUËSSOU Patrick (Professeur Titulaire), N'DAH Didier (Maître de Conférences), TOSSOU Rogatien (Professeur Titulaire), ABDOU Mohamed (Professeur Titulaire), TCHIBOZO Eric Alain M. (Professeur Titulaire), TOKO IMOROU Ismaël (Professeur Titulaire), ETENE Cyr Gervais (Professeur Titulaire), DOSSOU-YOVO Coffi Adrien (Professeur Titulaire), HOUËNOUDE Didier Marcel (Professeur Titulaire), AHOLOU Cyprien (Professeur Titulaire), NANGBE Florentin (Maître de Conférences), FOURN Elisabeth (Maître de Conférences), MEDEGNON Désiré (Maître de Conférences), ASSOGBA Raymond C. (Maître de Conférences), DENON Barnabé (Maître de Conférences), HOUINSOU Auguste T. (Maître de Conférences), CHABI IMOROU Azizou (Maître de Conférences), BALOUBI David M. (Maître de Conférences), SAHGUI Pomidiri Joseph N. (Maître de Conférences), BOTOYIYE Geoffroy A.D. (Maître de Conférences),



HOUEDENOU Florentine A. (Maître de Conférences), COOVI Gilbert (Maître de Conférences), AKINDELE Akibou A. (Maître de Conférences), TOWOU Alain Corneille (Maître de Conférences), ALI Rachad K. F. M. (Maître de Conférences), CHOGOLOU ODOUWO Guillaume A. (Maître de Conférences), ALLAGBE Benjamin (Professeur Titulaire), GBENOU Victorin V. (Maître de Conférences), KOMBIENI Hervé A. (Maître de Conférences), KOUIN Barnabé J. (Maître de Conférences), OGOUWALE Romaric (Maître de Conférences), TAKPE Auguste K. (Maître de Conférences), NAPPORN Clarisse K. J. (Maître de Conférences), TEBA Sourou Corneille (Maître de Conférences).

COMITE DE LECTURE FASHS

Professeur VISSOH A. Sylvain, Chef du Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Dr (MC) ABDOULAYE Djafarou, Chef Adjoint du Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Dr (MC) TINGBE-AZALOU Emilia, Cheffe du Département de Sociologie et Anthropologie (DS-A)

Dr (MA) BENON Monra Abdoulaye, Chef Adjoint du Département de Sociologie et Anthropologie (DS-A)

Dr (MC) EFFIBOLEY Patrick Emery, Chef du Département d'Histoire et Archéologie (DHA)

Dr (MA) ADJIVESSODE Patrick Joël, Chef Adjoint du Département d'Histoire et Archéologie (DHA)

Dr (MC) AKODJETIN Euloge, Chef du Département de Philosophie (DPH)

Dr (MA) BONON Kléber, Chef Adjoint du Département de Philosophie (DPH)

Dr (MC) TOSSOU TATA Jean Chef du Département de Science de l'Education et de la Formation (DSEF)

Dr (A) ZANOOU Kouassi Valentin, Chef Adjoint du Département de Science de l'Education et de la Formation (DSEF)

Dr (MC) ZOUNON Ornheilila, Cheffe du Département de Psychologie

Dr (MC) de CHACUS Sylvie, Coordonnateur PTO

BUT ET PUBLICATION

Les annales de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales (Nouvelle édition) est une revue scientifique annuelle qui vise à publier des articles originaux dans les domaines des sciences géographique, sociologique, psychologique, de l'éducation, historique et philosophique. La présente édition, *Les Actes JPO 2023*, publie uniquement les communications présentées lors des **Journées Portes Ouvertes de la FASHS**, dans le cadre du cinquième anniversaire de sa création. Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais avec un résumé détaillé en une demi-page au maximum. Les auteurs bénéficient du tiré à part de leurs articles après publication du numéro.

FRAIS DE PUBLICATION

La publication de tout manuscrit (édition ordinaire) est conditionnée par le règlement préalable des frais de publication par les auteurs. Les frais de publication sont fixés à 50000 FCFA ou 77 € par manuscrit accepté.

ISSN : 1840-8583

Dépôt légal n° 10104 du 16 Janvier 2018. Bibliothèque nationale du Bénin, 1^{er} trimestre



SOMMAIRE

Titres	Pages
HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE	7
MODELISATION RETROSPECTIVE DE L'ESPACE URBAIN D'ABOMEY DE 1892 PAR APPROCHE GEOSPATIALE	8
BOTON Kodjo Eric, TOHOZIN Côovi Aimé Bernadin, TCHAOU Ahognisso Gabin	
ROLE DES COMMUNAUTES DANS LE PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY COMMUNAUTES ET PATRIMONIALISATION DU SPRA	32
ADEGBIDI Victoire, TCHIBOZO Romuald, SOHOUNNON Marc	
SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE	48
PERCEPTIONS DES VIOLENCES CONJUGALES FAITES AUX FEMMES A KPOMASSE AU SUD-BENIN	49
AGBOMAHENAN Hervé	
DETERMINANTS SOCIOCULTURELS DU DECROCHAGE SCOLAIRE DES FILLES DANS LA COMMUNE DE COBLY	68
N'OUEMOU Amandine, N'TCHA K. Ludovic, OUASSA KOUARO Monique	
SACRE ET EDUCATION DANS LE CULTE ENDOGENE : OMBRAGE AU SENS DU SACRE CATHOLIQUE A GRAND-POPO	81
GODOSSOU SEHO Norbert, ASSOGBA Sènan Eve, AKOHA Théophile, CHIKOU Sandrine Liliose	
GENRE DANS LE CYCLE DOCTORAL A L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI	96
ASSOGBA Sènan Eve, HOUESSOU Hermann Léopold, GUERA CHABI YORO Yarou	
PERSISTANCE DE L'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL A ABOMEY-CALAVI	113
MONRA BENON Abdoulaye, KPAKPA Rosalex Ulrich Amen Djihadoto	



DETERMINANTS SOCIAUX DE L'ADOPTION DE L'ENERGIE SOLAIRE PAR LES MENAGES PERIURBAINS DE NATITINGOU ET L'ATTEINTE DE L'ODD 7	122
OUASSA KOUARO Monique, TIGRI Myriam, TASSO S. Luther Rustico	
PHILOSOPHIE	137
REFORME CONSTITUTIONNELLE DE 2019 AU BENIN : DU RENFORCEMENT DE LA LEGITIMITE DE L'INTERIM DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	139
ACCROMBESSI Yaovi Mathieu	
L'EXAMEN CRITIQUE DE LA PENSÉE : UNE APPROCHE RATIONNELLE POUR LE PROGRÈS HUMAIN ET SOCIAL	159
ALLADAKAN Koffi	
L'APPLICATION DES MATHÉMATIQUES DANS L'EXPRESSION DE LA PENSÉE CHEZ FREGE	174
AKODJETIN Euloge Franck	
DE LA PLOUTODEMOCRATIE A L'ALTERATION DU CORPS POLITIQUE : LE DEVELOPPEMENT LOCAL A L'EPREUVE DE LA CORRUPTION POLITIQUE AU BENIN	185
BINDA Oualoufeye Razack et ADANHOUNME Eustache Roger Koffi	
SCIENCE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION	197
ADOPTION DES MESURES ALTERNATIVES A L'ÉDUCATION DITE VIOLENTE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU BENIN : REGARD DES ENSEIGNANTS	198
ZANOU Kouassi Valentin	
EFFET DU TERRORISME SUR L'ÉDUCATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO	213
POSSO T. François, OUASSA KOUARO Monique	
UTILISATION PEDAGOGIQUE DES TIC DANS LA MOTIVATION ET LA REUSSITE SCOLAIRES DES APPRENANTS DE TERMINALE D EN SVT AU CEG SEKANDJI (BENIN)	227
AKODOGBO Hotèkpo Hervé, MIGAN Modeste Venceslas Tycko	



LA REFLEXIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL, ARRIERE-PLAN DE LA MOTIVATION ET SOCLE DE COMPETENCE DANS LA VILLE D'ABOMEY-CALAVI AU BENIN	240
TOSSOU Tata Jean	
ANALYSE ET PERSPECTIVES DU TAUX D'ECHEC ELEVE AU BEPC 2015 DANS LES DEPARTEMENTS DE L'OUEME ET DU PLATEAU AU BENIN	260
LEGANME Philippe, TASSO Florent, HOUEDENOU Florentine, OUASSA KOUARO Monique	
INSTRUCTIONS AUX AUTEURS	269



SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE



pp. 113 –121

PERSISTANCE DE L'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERALE A ABOMEY-CALAVI

PERSISTENCE OF THE USE OF CELL PHONES IN THE COLLEGE OF GENERAL EDUCATION IN ABOMEY- CALAVI

BENON MONRA Abdoulaye ¹, KPAKPA Rosalex Ulrich Amen Djihadoto ^{2*},

¹ Maître de Conférences des Université (CAMES), Chef-Adjoint du département de Sociologie-Anthropologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), benonmonra@gmail.com;

² Étudiant titulaire d'une licence en Sociologie-Anthropologie à l'Université d'Abomey-Calavi, kpakpaamen@gmail.com.

*Auteur correspondant, E-mail : kpakpaamen@gmail.com

Résumé

La question du téléphone portable est un sujet qui défraye la chronique dans le monde scolaire, tant sur le plan international qu'au Bénin. Dans certains de nos établissements en particulier le Collège d'Enseignement Général de Kansoukpa, le phénomène grandit et prend de l'ampleur. Notre étude se veut donc une interpellation de la communauté éducative, dans son ensemble, à porter un autre regard sur la présence de cet outil de communication aux multiples usages divers et diversifiés. Ainsi, une approche qualitative a été utilisée dans notre étude avec 31 acteurs dont les élèves et les membres de l'administration. Il ressort de cette étude que, avec l'avancé de la technologie, la curiosité des apprenants sont très poussées cette curiosité leur permet d'utiliser le téléphone portable même en situation de cours et avec une sensibilisation peu fréquente et le laxisme des acteurs les élèves persistent toujours dans l'usage du téléphone portable dans l'établissement.

Mots-clés : Usage, Téléphone portable, Abomey-Calavi

Abstracts

The issue of cell phones is a subject that is making headlines in the school world, both internationally and in Benin. In some of our schools, in particular the Collège d'Enseignement Général de Kansoukpa, the phenomenon is growing and



expanding. Our study is therefore intended to challenge the educational community as a whole to take another look at the presence of this communication tool with its multiple and diverse uses. Thus, a qualitative approach was used in our study with 31 actors including students and members of the administration. It emerges from this study that, with the advance of technology, the curiosity of the learners are very pushed this curiosity allows them to use the cell phone even in situation of course and with an infrequent sensitization and the laxity of the actors the pupils always persist in the use of the cell phone in the establishment.

Keywords: *Use, Mobile phone, Abomey-Calavi*

I- INTRODUCTION :

Pour vivre en communauté, s'exprimer ou exprimer son opinion, son approbation ou sa désapprobation, l'homme, éprouve le besoin ou la volonté de communiquer avec ses proches. La communication est donc un élément indispensable dans les relations humaines.

En effet, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, pour des besoins de communiquer, l'homme utilise des moyens divers de communication comme le tambour, la flûte, le cri, le bruit (battement de mains, coups de fusil...), les marque sur les troncs d'arbre, la télégraphie et la téléphonie sans fil, la radio et la télévision (Alexis Belloc, 1894, p.2). En 1876, Alexander Graham BELL inventa le téléphone. Cette invention a davantage facilité la communication et apporté de grands changements dans le monde (Olivier Lavoisy, 2011, p.1). Au milieu du XX^e siècle, les progrès de la technologie allaient révolutionner le monde de la communication grâce à l'invention du téléphone mobile par le Docteur Martin Cooper (Romaric Sy, 2022, p.1). Il serait la première personne à avoir passé un appel à partir d'un téléphone cellulaire. Ce n'est qu'en 1983 que le premier véritable téléphone portable a été lancé aux Etat-Unis tandis que le premier téléphone mobile est apparu en France en 1992. Dès lors, le téléphone mobile ne fait que gagner du terrain et est utilisé dans tous les continents.

Ainsi avec le GSM, le Bénin entre dans sa phase opérationnelle suite à l'ouverture officielle du secteur de la radiotéléphonie cellulaire intervenue en fin 1997. Le feu Président Mathieu Kérékou a été le tout premier abonné de l'un des tout premier GSM du Bénin. Il s'agit de LIBERCOM qui a été ouvert au grand public le 02 mai 2000 (Abla, DemagbéMahougbe, 2010, p.12). Aujourd'hui, l'importance du téléphone n'est plus à démontrer. C'est pourquoi il n'existe pas un secteur social où il n'est point utilisé. Et l'usage qui en est fait est tout aussi disert et diversifié. Il fait partie des moyens usuels les plus présents dans les relations sociales et assure l'essentiel des liens entre la maison, le lieu de service des parents et l'école.



En milieu scolaire, la présence massive du téléphone portable inquiète plus d'une personne. Son utilisation a pris une telle ampleur qu'elle ne peut pas être sans conséquence sur la vie scolaire. En effet, le téléphone portable est aujourd'hui source de plusieurs actes d'indiscipline de la part des élèves, et toute la communauté éducative en est consciente. Avec le règlement intérieur des établissements des enseignements secondaire général, technique et professionnel élaboré par le ministre d'Etat du Bénin, qui stipule dans le titre VI de l'assiduité en classe de l'Article 38 que « La détention et l'utilisation du téléphone portable et appareils assimilés au sein de l'établissement sont rigoureusement interdits. Tout apprenant surpris avec un tel appareil sera sanctionné conformément à l'échelle des punitions. Ledit appareil immédiatement confisqué et mis sous scellé, ne sera remis à ses parents qu'en fin d'année scolaire. » (Titre VI, Article 38, 2006, p.4) n'est toujours pas respecté par les apprenants des Collèges, particulièrement le Collège d'Enseignement Général de Kansoukpa à Calavi.

La présente recherche propose d'étudier les facteurs explicatifs de la persistance de l'usage du téléphone portable chez les élèves du Collège d'Enseignement Général de Kansoukpa. Pour obtenir des données probantes, une démarche méthodologique a été suivie. Ce travail est subdivisé en deux grandes parties. La première partie porte sur le cadre théorique, méthodologique et la présentation du cadre de recherche. Et la seconde partie est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats.

II- MATRIELS ET METHODES

L'objectif de cette recherche est d'analyser la persistance de l'usage du téléphone portable dans le contexte d'interdiction au Collège d'Enseignement Général de Kansoukpa. Ainsi, il est à noter que dans le Collège, l'utilisation du téléphone portable demeure et persiste malgré les efforts de l'administration et les textes de l'établissement qui l'interdisent. Cependant pour cette recherche, nous avons opté pour une recherche qualitative. Et pour bien mener les investigations dans le cadre de cette recherche, un certain nombre de personnes ont été identifiées à travers un échantillon à choix raisonné et un échantillon de boule de neige. Le groupe cible est composé d'élève et du personnel administratif du Collège. Ainsi, la taille de l'échantillon est de 28 élèves dont 17 filles et 11 garçons, 03 membres de l'administration. Soit un total de de vingt-sept (31) personnes. Comme le dit M. Grawitz (1993, p.12), toute recherche en sciences sociales comme dans les sciences en général, doit comporter l'utilisation des procédés opératoires rigoureux, bien définis, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés aux genres de problèmes et de phénomènes en cause. A cet effet, pour la collecte des données empiriques dans le cadre de cette recherche, les techniques suivantes sont retenues. Il s'agit de la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'administration du questionnaire.

III- RÉSULTATS

Cette rubrique traite du faible taux de sensibilisation dans l'utilisation du téléphone portable dans le CEG Kansoukpa. En effet, pour une bonne gestion de l'outil informatique, les apprenants doivent savoir quand et comment l'utiliser dans l'espace scolaire.

3.1. Connaissance, représentation et perception du téléphone portable

Tableau I : Répartition des élèves enquêtées selon l'âge

Tranche d'âge	[16 ; 18]	[18 ; 20]	Total
Nombre de filles	07	07	14
Nombre de garçons	04	06	14
Total	11	17	28
Fréquence en %	39,29	60,71	100

Source : Donnée de terrain, Janvier 2023

Dans ce tableau, on constate que l'âge de notre cible est compris entre 16-20 ans. Notons qu'ils sont tous célibataires.

Tableau II : Connaissance du téléphone portable par les enquêtées

Sexe	Avis		Total
	Oui	Non	
Filles	11	06	17
Garçons	10	01	11
Total	21	07	28
Effectif en %	75	25	100

Source : Données de terrain, Janvier 2023

De ce tableau, on constate que 75% des élèves ont connaissance du téléphone portable tandis que 25% des élèves n'ont pas connaissance de ce dernier. On peut retenir que ces 25% des élèves n'ont pas de téléphone portable. Soit les parents ne leur pas encore acheté ça.

3.2. Représentation du téléphone dans le Collège

La question de la représentation du téléphone portable dépend de perception de chaque élève. C'est ainsi qu'un élève de la 1^{ère} C affirme :

L'usage du téléphone portable dans un collège c'est comme le Bic dans un sac sur 10 élèves 5 à 6 auront leurs téléphones sur eux. Moi personnellement je n'aime pas amener le téléphone à l'école, d'abord tu es exposé au risque le téléphone que tu as pris à 25000f par exemple on te prend ça et c'est fini comme ça quand tu amènes ça tu n'as plus la tête dans le cahier moi je n'aime pas. (Un élève de 1^{ère} C, 16ans, CEG kansoukpa, Janvier 2023).

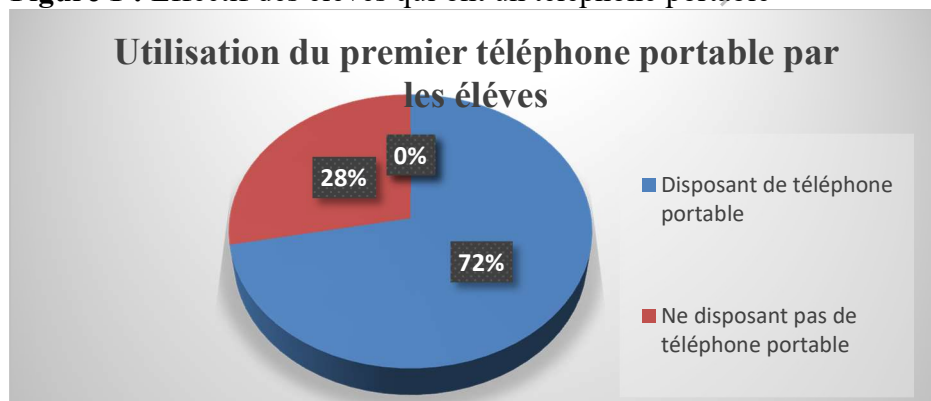
Le censeur du Collège pense que :

Bien, l'usage du téléphone portable dans un Collège c'est avoir en un mot un téléphone portable sur soit dans l'établissement au sein de l'établissement cela pourrait être gardé et par les enseignants et par les apprenants et aussi par les membres de l'administration, maintenant avoir cela sur soi n'est pas encore synonyme de l'utiliser lorsque l'intéressé fait maintenant usage c'est-à-dire lorsqu'il utilise ce téléphone au sein de l'établissement, on pourra parler de l'usage du téléphone portable dans un collège ou dans le collège. (Censeur du collège, 47ans, Janvier 2023)

De ces verbatim, on peut dire que l'utilisation du téléphone portable dans l'établissement n'est pas adoptée par tous les élèves, et qu'en même temps occupe une place de choix dans la vie de certains apprenants.

3.2. Utilisation du premier téléphone portable par les élèves

Figure 1 : Effectif des élèves qui ont un téléphone portable



Source : Données de terrain, Janvier 2023

De cette figure, on constate que la majorité des élèves de notre échantillon ont un téléphone portable. On peut retenir que le risque de l'utilisation du téléphone portable dans l'établissement est de 72%.

Certains élèves du collège affirment ne pas avoir de téléphone portable et on donnés plusieurs raisons :

- *les parents vont refuser donc après le bac* (élève en classe de Tle, 17ans, CEG Kansounkpa)
- *ce n'est pas une bonne chose pour les élèves et ça ne permet pas une bonne concentration* (élève en classe de 1^{ère} C, 18ans, CEG Kansounkpa)

A travers ces verbatim, il est remarqué que, pour certains élèves ce sont les parents qui veillent à ce que leurs enfants utilisent et à quel moment ils ont droit d'utiliser un téléphone portable. Nous pouvons dire que les parents ont un effet sur certains apprenants du collège.

3.3. Acteurs qui sont impliqués dans la sensibilisation

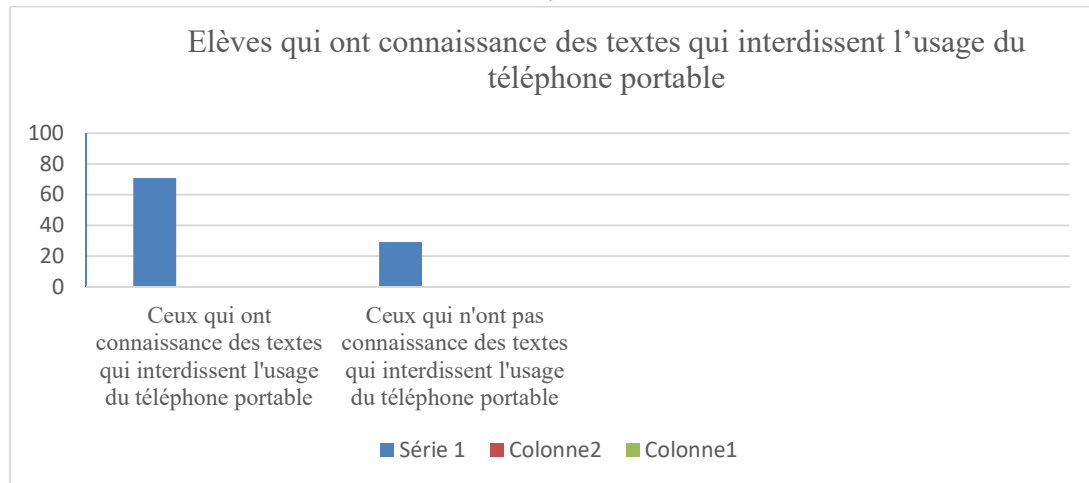
Les sensibilisations sont faites souvent dans le Collège par les Surveillants de l'établissement qui passent dans les classes interdire l'usage du téléphone portable. Ainsi certains apprenants une élève nous dira :

Les délégués, les responsables de classe, les conseillers, les membres de l'administration, la surveillance (élève en 1^{ère} D, 18ans, CEG Kansounkpa).

De ce verbatim, on constate que les apprenants sensibilisent également leur camarade sur l'interdiction du téléphone portable au Collège. On retient donc que certains élèves respectent le règlement de l'école et interpelle aussi les autres à les respecter.

3.4. Existence des textes qui interdisent l'usage du téléphone portable dans le Collège

Figure 2 : Effectif des élèves qui ont connaissance des textes qui interdisent l'usage du téléphone portable



Source : Donnée de terrain, Janvier 2023

D'après ce tableau, on constate que 70% des apprenants ont connaissances des textes tandis que 29% disent qui ne les connaît pas. On retient que certains apprenants ignorent complètement le règlement de l'établissement.

Un certains groupes d'élève pense que les textes traduisent le refus de manipuler le téléphone portable lors des cours, le refus de manipuler dans le collège. D'autre nous disent que c'est un peu beaucoup pour qu'ils les connaissent.



3.5. Personnel administratif impliqué dans le suivi et l'application des textes

Dans le Collège d'Enseignement Général de Kansoukpa, presque tous les apprenants attestent que ce sont les surveillants qui ont la tâche de faire suivre le règlement par les élèves. Le Surveillants Adjoint nous dira :

C'est toute l'administration, le directeur, le senseur, c'est le surveillant qui a l'habileté de garder ça (Surveillant Adjoint du CEG Kansoukpa, 46ans, Masculin)

3.6. Sanction dû à l'utilisation du téléphone portable dans la Collège

D'après les textes qui régissent dans le règlement intérieur de l'établissement, aucun élève de l'établissement n'a le droit d'utiliser un téléphone portable. Les élèves s'expriment en disant qu'au cas qu'un Surveillant surprend un élève, il applique les sanctions suivantes :

- *Le retrait du téléphone portable jusqu'à la fin de l'année* (élève de 1^{ère} A2, 18ans, CEG Kansoukpa),
- *Le surveillant saisie le téléphone convoque les parents, les parents de certains ignorent même que leur enfant possède un téléphone* (élève de Tle D, 18ans, CEG Kansoukpa),
- *Des corvées, des heures de retenues, des renvois, casser, saisir si possible punir les acteurs, confiscations du portable, renvoie pour toute l'année, exclusion* (Groupe d'élève de 1^{ère} C, entre 16ans et 18ans, CEG Kansoukpa).

IV- DISCUSSION

Les travaux de cette recherche ont mis l'accent sur la persistance de l'utilisation du téléphone portable au CEG kansoukpa. Selon Dominique Pasquier (2020) « Les enfants ont besoin de jouer et d'explorer le monde avec leurs 5 sens pour se développer. Les écrans ne sont pas des jouets comme les autres. Ils captent l'attention non volontaire par des images et des sons sans interaction humaine. Une utilisation excessive peut aller jusqu'à induire des troubles de concentration, du sommeil, de la motricité, du comportement, du langage et de la relation. » Ainsi, le téléphone portable n'est forcément pas un outil qui permet l'interaction entre les hommes et l'utilisateur a du mal à capter les choses qui se dites dans son environnement. Toutefois, le collège devrait être un lieu de contrôle des écrans qui enseigne l'utilisation adaptée des outils et des ressources numériques, à la continuité scolaire en cas de maladie, des règles pour un usage raisonné des écrans et du numérique. Justine Atlan dans ces propos nous dira que « je pense que le téléphone portable n'a pas sa place à l'école. Il est nécessaire de sanctuariser le temps scolaire, où l'on apprend des notions mais aussi un certain savoir être. » Le grand travail revient aux autorités qui doivent se mobiliser d'avantage pour un bon suivi et un bon encadrement des apprenants.



V- CONCLUSION

L'évolution des moyens de communication est aujourd'hui dans une dynamique irréversible. Celle du téléphone portable s'est faite à une telle vitesse qu'il a pénétré toutes les couches de la société et s'est imposée comme le moyen de communication le plus utilisé.

La présence du téléphone portable en milieu scolaire a littéralement contribué à changer le comportement des élèves, à accentuer les actes d'indiscipline et à créer un dysfonctionnement dans les relations famille-école. Son utilisation se fait de façon abusive : perturbation des cours et des études, communication directe des parents avec leurs enfants et autres mauvais usages. Notre recherche sur la question de la persistance de l'utilisation du téléphone portable par les élèves a tenté d'apporter des réponses aux questions soulevées. Ainsi, pour réaliser les objectifs que nous avons fixés à notre étude qui étaient d'examiner le niveau de sensibilisation des apprenants sur l'usage du téléphone portable au CEG Kansoukpa et de caractériser l'application des principes règlementaire du CEG Kansoukpa, nous avons soumis des questionnaires aux élèves du dit établissement. Des entretiens ont été également réalisés auprès des responsables d'établissement. Les résultats issus de ces investigations ont mis en évidence aussi bien les inconvénients que les avantages liés à l'utilisation du téléphone portable en milieu scolaire. En effet, même s'il n'est pas nécessaire aux élèves en classe, il n'en demeure pas moins qu'il est d'une certaine utilité en milieu scolaire. Après les cours, entre l'école et le domicile, le téléphone portable permet aux élèves de communiquer avec leurs parents afin de les rassurer. Il leur permet également de communiquer entre eux pour les besoins de leur groupe d'étude respectif. Il permet même aux élèves responsables de structures d'élèves et aux responsables des établissements de communiquer pour résoudre certaines questions urgentes.

L'enquête a également révélé qu'il y a aussi bien des élèves que des parents qui utilisent correctement leurs portables, tout en observant certaines précautions d'usage. Toutefois, elle a attesté que l'utilisation abusive qui en est faite par certains n'est liée, ni au genre, ni à l'âge. Aussi, l'enquête a dévoilé que les sensibilisations qui se fait au Collège défends l'usage du téléphone portable mais en faible proportion et que grâce à la loi qui interdit le châtime corporel dans les Collège et l'lycée du Bénin les autorités sont limitées à l'application des textes qui régissent chaque Collège spécialement au CEG Kansoukpa.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIE :

AblaDemagbé MAHOUGBE 2010 : « *La trane conjugale : analyse du couple par l'utilisation du téléphone portable dans la ville de Cotonou* », Université d'Abomey-Calavi, Maitrise en sociologie-anthropologie, Mémoire online.



- Anne Jarrigeon, Joëlle Menrath : « *La part du possible dans l'usage : le cas du téléphone portable* », dans Hermès, la Revue, 2008/1 (n°50) p.99-105.
- Armand ACAPKO 2022 : « *Secteur du numériques et de la digitalisation au Bénin : les innovations du volet éducation* » Juin Gaspiyani, info.
- Alexis Belloc 1894 : « *Communiquer : une nécessité vitale pour l'Homme* » Paris, le 1^{er} mai.
- Brahima SANOU 2012 : « *La question de l'utilisation du téléphone portable par les élèves. Cas des établissements d'enseignement post-primaire et secondaire de la commune de Banfora au Burkina-Faso* », Université de Koudougou Burkina-Faso, Mémoire de formation à l'emploi de conseiller d'éducation.
- Corbo, C. (Ed.) 2002 *la nécessaire implication de l'État en éducation. L'éducation pour tous : une anthropologie du Rapport parent*. Presses de l'Université de Montréal. doi : 10.4000/books.pum.13297.
- DJEGUEDE V. Francis C. 2017 *L'être inachevé réflexion sur l'éducation dans les séminaires Catholique béninois*, l'Harmattan, Paris, p.08
- Howard Saul Becker 1985 « *Outsiders* » Etudes des sociologies de la déviance, Métailié, Paris, (éd. Originale 1963).
- Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité auprès du Ministère du travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique (2008-2010).
- Olivier LAVOISY : « *INVENTION DU TELEPHONE* » Encyclopaedia Universalis
- Pierre A. ; TUDESQ, A.-J 1996, *Histoire de la radio-télévision*, 5^e édition, Paris : PUF ; 126 pages
- SANOU R. 1985 « *Télécommunication et processus de développement économique et social*, Ecole Supérieure des Sciences Economiques/Université de Ouagadougou, p.58